



African Parks Bénin

Parcelle C Lot 612 Patte d'Oie Rue 12.145 VILLA N° 5 ; Maison NADJO, Cotonou, République du Bénin

www.africanparks.org

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

Date	10/04/2024
Reference	DP/APN/PNW/2024/04/001
Objet de la mission	Recrutement d'un consultant biodiversité et recherche stratégique
Pays	BENIN
Source de financement	Gouvernement du BENIN
Autorité contractante	AFRICAN PARKS NETWORK
Durée prévisionnelle de la prestation	08 mois

1. Présentation de la structure

African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme d'aires protégées en partenariat avec les gouvernements africains et les communautés locales. African Parks gère 22 aires protégées dans 12 pays, couvrant plus de 20 millions d'hectares et représentant neuf des 13 biomes écologiques en Afrique. C'est la superficie la plus grande et la plus diversifiée sur le plan écologique de toutes les ONG sur le continent. Notre objectif fondamental est de réhabiliter chaque parc et de le rendre écologiquement, socialement et financièrement viable dans le futur.

Aussi, APN ambitionne d'ici 2030 de gérer 30 aires protégées avec une superficie cible combinée d'environ 30 millions d'hectares et de parrainer 10 aires protégées supplémentaires dans le cadre de son programme d'incubation.

2. Contexte et justification

En Juin 2020, le Gouvernement du Bénin s'est engagé significativement et à long terme pour la gestion du Parc National du W-Bénin en partenariat avec African Parks à la suite du Parc National de la Pendjari mis sous gestion déléguée en 2017. Combinés, ces deux parcs constituent plus de la moitié de l'aire du Complexe W-Arly-Pendjari (WAP), paysage transfrontalier représentant le plus vaste écosystème transfrontalier intact en Afrique de l'Ouest. Au vu de l'importance écologique de ces deux aires protégées, African Parks mets en œuvre une gamme d'interventions de gestion nécessaires à la conservation de la faune et de ses habitats. Le contexte et le fondement écologique de ces principes sont développés dans divers documents stratégiques. La conservation de la biodiversité fait référence non seulement à la variété des espèces gérées par AP, mais aussi à la diversité structurelle des habitats et à la diversité fonctionnelle des processus écologiques qui sont les moteurs de la biodiversité. Dans la gestion quotidienne, African Parks s'investit à appliquer les bonnes pratiques visant à mitiger les impacts négatifs des interventions sur la biodiversité, maintenir les habitats, les espèces dans un état viable, anticiper sur les facteurs externes,

Boards: Pendjari: Michel (Chairman), A. K. Alogninouwa, Ali D. Tiémoko, Toré Sotraté, J. M. Froment, E. Pironio, Abdel Aziz Baba-Moussa/ **W-Bénin:** H. Akpona (Chairman), J. M. Froment, E. Pironio, A. K. Alogninouwa, Abdel Aziz Baba-Moussa, Georges Sossou, J. Fransico





African Parks Bénin

Parcelle C Lot 612 Patte d'Oie Rue 12.145 VILLA N° 5 ; Maison NADJO, Cotonou, République du Bénin

www.africanparks.org

maintenir les corridors clés, assurer un zonage adéquat aux objectifs de conservation, gérer les feux, comprendre les processus écologiques, promouvoir l'utilisation non consommatrice des ressources, etc. Aussi, dans ce cadre, APN s'investit dans la planification, la facilitation des partenariats de recherche, l'évaluation des propositions de recherche, le soutien technique pour la surveillance et l'analyse des données, la facilitation des analyses risques-bénéfices pour la prise de décision en matière de gestion de la faune et de la flore. Ces stratégies sont mises en œuvre au niveau de chaque parc par une équipe en charge de la conservation.

C'est dans le but d'obtenir un support stratégique pointu que African Parks initie le recrutement d'un consultant en biodiversité et recherche stratégique pour accompagner les équipes des parcs sur des réflexions stratégiques, des appuis stratégiques dans la définition des orientations stratégiques, le suivi opérationnel, les analyses scientifiques ainsi que des renforcements de capacités.

3. Conditions de participation

La participation à la présente procédure n'est pas payante.

African Parks se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de sollicitation à manifestations d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir d'office que les soumissionnaires potentiels seront consultés pour la sollicitation émise.

4. Qualification- Compétence – Expériences requises

- Master minimum dans le domaine de l'écologie, de la biologie de la conservation ou tout autre domaine similaire (un doctorat serait préférable)
- 5 à 10 ans d'expériences professionnelles démontrées dans des environnements et des rôles similaires, avec un fort accent sur l'interface entre la science et la gestion.
- Avoir un très bon record en matière de publications scientifiques dans les revues de renommée internationale sur les thématiques de la conservation
- Avoir une bonne expérience en supervision, mentorat d'équipes d'apprenants ou de professionnels de la conservation de la nature
- Avoir de solides expériences en recherche stratégique, en supervision, coordination de projets de recherche sur la biodiversité, partenariats stratégiques.
- Avoir conduit, une ou plusieurs études de faisabilité dans le cadre des opérations de translocation de la faune
- Expérience significative en matière de dénombrements de la faune et autres techniques de surveillance, analyse de données et rédaction de rapports.

Boards: Pendjari: Michel (Chairman), A. K. Alogninouwa, Ali D. Tiémoko, Toré Sotraté, J. M. Froment, E. Pironio, Abdel Aziz Baba-Moussa/ **W-Bénin:** H. Akpona (Chairman), J. M. Froment, E. Pironio, A. K. Alogninouwa, Abdel Aziz Baba-Moussa, Georges Sossou, J. Fransico





African Parks Bénin

Parcelle C Lot 612 Patte d'Oie Rue 12.145 VILLA N° 5 ; Maison NADJO, Cotonou, République du Bénin
www.africanparks.org

5. Présentation du dossier

Les candidats intéressés par cet avis sont invités à manifester leur intérêt pour cette prestation de service en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission.

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent comporter sous peine de rejet les pièces ci-après.

- Une lettre de candidature
- Un curriculum Vitae (Maximum 4 pages)
- Les expériences générales (attestations de bonne fin d'exécution, certificat de travail ou contrats justifiant l'expérience du candidat pour des missions similaires).
- Les diplômes
- La copie du passeport ou pièce d'identité
- Une copie de l'attestation d'immatriculation IFU

6. Adresse de dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêts doivent être envoyées à l'adresse da.w@africanparks.org avec en copie ericm@africanparks.org et portant en objet « **CONSULTANT BIODIVERSITE ET RECHERCHE STRATEGIQUE** » au plus tard le **23 Avril 2024 à 17 H.**

7. Evaluation

La sélection sera faite par APN au travers d'une commission ad hoc qui sera mise en place à cet effet. Cette sélection se basera sur des informations qui seront fournies par chaque candidat qui aura exprimé l'intérêt et sur base des exigences des points **4** et **5**.

Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs offres technique et financière sur la base de demande de proposition qui leur sera adressée pour la réalisation du service. Un candidat sera ensuite retenu par la méthode de sélection fondée sur la Qualité.

Cotonou, le 10 Avril 2024

Le Représentant Pays

Eric S. Hermann



Boards: Pendjari: Michel (Chairman), A. K. Alogninouwa, Ali D. Tiémoko, Toré Sotraté, J. M. Froment, E. Pironio, Abdel Aziz Baba-Moussa/ **W-Bénin:** H. Akpona (Chairman), J. M. Froment, E. Pironio, A. K. Alogninouwa, Abdel Aziz Baba-Moussa, Georges Sossou, J. Fransico

